

MAIRIE DE SAINT-THOMAS

Procédure de création d'un compte IMPOTS.GOUV.FR

1. <u>ETAPE N°1</u>

Trois informations préalables à la connexion en ligne sur internet sont nécessaires pour débuter l'opération. Il s'agit :

- Du numéro fiscal du déclarant (*différent entre le mari et son épouse*)
- Du dernier « Revenu Fiscal de Référence » (identique pour le mari et son épouse)
- Du code d'accès en ligne

(identique pour le mari et son épouse) (identique pour le mari et son épouse)

Les « *n*[•] *du déclarant* » (*limité aux 13 premiers chiffres*) et le « *code d'accès en ligne* » (*composé de 7 chiffres*) figurent sur la première page de l'imprimé CERFA 2042 correspondant à la « *déclaration des revenus* ». Tous les deux restent identiques chaque année :



Le « *Revenu Fiscal de Référence* » est sur la droite au milieu de la première page du <u>dernier</u> « *Avis d'impôt* » reçu. Attention, ce montant varie chaque année d'où la nécessité d'indiquer <u>le dernier pris</u> en compte par les services fiscaux :



Création d'un	Commune de SAINT-THOMAS – © Droits réservés. Cette notice est décorrélée de	Page 1 / 3
compte « IMPOTS »	l'organisme « IMPOT.GOUV.FR » ; elle n'est fournie qu'à titre indicatif pour faciliter	
	la démarche aux personnes non familiarisées avec les outils numériques en ligne .	

2. <u>ETAPE N°2</u>

Via le moteur de recherche de votre ordinateur, vous devez vous connecter sur le site gouvernemental dédié aux particuliers avec ce lien :

https://cfspart.impots.gouv.fr/LoginAccess?op=c&url=aHR0cHM6Ly9jZnNwYXJ0LmltcG90cy5nb 3V2LmZyLw==

Puis vous saisissez votre « *Numéro fiscal* » (*limité aux 13 premiers chiffres*) dans la partie gauche de l'écran et vous cliquez sur la case « *Continuer* » :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Rgalité Fraternité	impots.gouv.fr
<u>Accueil</u> > Authentif	ication
Con	nexion ou création de votre espace
Numéro fiscal	13 chiffres
XXXX0658390	45
	Continuer

Deux nouvelles lignes apparaissent alors en dessous de la première. Complétez les avec les informations préalablement préparées à l'étape n° 1 puis cliquez sur la case « *Continuer* » :

XXXX065839045	
Numéro d'accès en ligne	
9231774	
Revenu fiscal de référence	
39691	

3. <u>ЕТАРЕ N°3</u>

La page qui vous est présentée ensuite permet :

- de fournir l'adresse électronique (courriel / mail) qui va permettre d'activer votre compte. Il est primordial qu'elle soit valide et que vous y ayez accès pour finaliser l'opération.
- de définir un mot de passe pour garantir la future sécurité de connexion à votre compte. C'est lui seul qui vous sera réclamé avec le n° fiscal, et non plus le code d'accès en ligne + le revenu fiscal de référence.
- de préciser si vous souhaitez ou non continuer à recevoir une version « papier » des avis d'imposition.
- d'accepter ou non des notifications par SMS sur un téléphone portable.

Création d'un	Commune de SAINT-THOMAS – © Droits réservés. Cette notice est décorrélée de	Page 2 / 3
compte « IMPOTS »	l'organisme « IMPOT.GOUV.FR » ; elle n'est fournie qu'à titre indicatif pour faciliter	
	la démarche aux personnes non familiarisées avec les outils numériques en ligne .	

Vos informations		Vos options
Pour créer votre espace, veuillez saisir les char • Adresse électronique Adresse électronique (obligatoire) : toto@gmail.com • Mot de passe Mot de passe Mot de passe (obligatoire) : mot*123*passe • Numéros de téléphone Pour renforcer la sécurité de votre espace et vorte numéro de téléphone portable Portable : • 0612345678	nps obligatoires. Confirmation (obligatoire) : toto@gmail.com Confirmation (obligatoire) : mot*123*passe ous joindre plus facilement, veuillez renseigner Fixe :	 Vos documents Choisissez le « zéro papier » pour : Vos avis d'impôt sur le revenu ⑦ Vos avis d'impôts locaux ⑦ Vos avis d'impôts locaux ⑦ Vous aurez accès à vos documents dans votre espace particulier et serez informé par courriel de leur mise en ligne. Si vous souhaitez recevoir vos avis au format papier, positionnez le bouton correspondant à gauche. Vos options prendront effet après activation de votre espace. Préférences de communication Vous souhaitez être informé de l'actualité vous concernant par : Courriel SMS
	Continuer	

4. <u>ETAPE N°4</u>

Le clic sur la case « *Continuer* » déclenche automatiquement l'envoi d'un courriel/mail sur l'adresse que vous avez renseignée. Dans celui-ci, figure un lien sur lequel vous devez cliquer de manière à activer votre compte et finaliser la procédure de création.

Dès lors que la prise en compte de cette action est effectuée par « **IMPOT.GOUV.FR** », un affichage d'acquittement vous confirme que l'opération s'est exécutée correctement.

5. <u>ETAPE N°5</u>

En parallèle avec l'artifice du courriel, un code à 6 chiffres vous est transmis par SMS si vous avez renseigné un n° de téléphone portable. Ainsi, une autre page apparaît sur l'écran pour vous demander de saisir ce code afin de vérifier la précédente saisie de vos données.

A l'issue de cette démarche, vous êtes renvoyés sur la page d'accueil du site des impôts. Afin de contrôler la création satisfaisante de votre compte, entrez votre *n*•*fiscal* et le *mot de passe* que vous avez choisi. Vous devez alors vous retrouver sur la page d'accueil du site des impôts et constater que vos *Nom / Prénom* figurent en haut à droite de l'écran sous le bouton « Déconnexion ».

Création d'un	Commune de SAINT-THOMAS – © Droits réservés. Cette notice est décorrélée de	Page 3 / 3
compte « IMPOTS »	l'organisme « IMPOT.GOUV.FR » ; elle n'est fournie qu'à titre indicatif pour faciliter	
	la démarche aux personnes non familiarisées avec les outils numériques en ligne .	